



SPF Sécurité Sociale – DGPH

Date d'expertise : 16 février 2022

Accessible: tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30, sauf le mercredi

Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 150
1000 Bruxelles

0800 98 799

Information générales

Le SPF-DGPH est le Service Public Fédéral – Direction Générale de la Personne Handicapée.

Il s'agit du Ministère fédéral compétent en matière de la personne avec un handicap.

Il reconnaît le handicap et accorde, sur base des demandes déposées, le droit aux allocations familiales majorées et aux allocations pour adultes : les allocations de remplacement de revenu et les allocations d'intégration.

Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu

01 Les services proposés sont

En dehors du domicile

Recevoir des informations

Sur le handicap

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Autheur :

